



Avon, le 20/01/16



Amis (es) agilitystes,

L'Amicale Canine de la Vallée du Loing a le plaisir de vous inviter à son Pass agility/CAESC organisé le 19 mars 2016 (matin).

Les horaires vous seront donnés lors de la confirmation de votre inscription.

Pour valider votre inscription,

Dossier d'inscription :

- Feuille d'engagement remplie et signée par votre Président ou Responsable Agility ;
- Chèque de 14€ par chien engagé à l'ordre ACVL (aucun chèque global ne sera accepté) ;
- Photocopie du certificat antirabique valable au jour du concours.

**ETRE EN POSSESSION DES PAPIERS DU CHIEN (LICENCE, IDENTIFICATION ET VACCINATION)
LE JOUR DU CONCOURS.**

La date limite d'inscription est fixée au 01 Mars 2016.

Les équipes retenues, ainsi que les horaires seront disponibles sur notre site internet acvl77.com à partir du 07 mars 2016.

Notre bar sera à votre disposition pour les boissons chaudes et froides, ainsi que la restauration.

Espérant avoir le plaisir de vous recevoir nombreux pour ce concours, recevez, chers amis agilitystes, nos salutations cynophiles.



Dossier d'engagement à renvoyer à :

**Jessica FLOURET
14 bis, rue du vieux Rû
77210 AVON**

@ : owentayron@msn.com





Amicale Canine de la Vallée du Loing

FEUILLE D'ENGAGEMENT CONCOURS CLASSIQUE

Dimanche 20 Mars 2016



Lieu : **GREZ sur LOING** (Terrain du Club : Route de Villiers)

Juges : **Joffrey ADYNS et Guillaume DUBLANCHE**

130 chiens

*Coller à cet emplacement
la photocopie lisible de votre licence.*

*Choisissez également dans le petit volet de droite,
les 4 épreuves où vous désirez participer.*

CONDUCTEUR :

- HANDI** 1 2 3 4 5
 JEUNE **POUSSIN** **JUNIOR**
 SENIOR

ÉPREUVES :

- 1^{er} Degré**
 2^{ème} Degré
 3^{ème} Degré
 Grand Prix de France
 Open/Jumping
 Open+/Jumping+

| Signature du concurrent * | Signature du Président ou Responsable Agility |
|---------------------------|---|
| | Nom : Téléphone : Mail : Signature : |

* Le concurrent s'engage à respecter la réglementation de la SCC, de la SCIF et de la CNEAC, déclare être titulaire d'une assurance responsabilité civile et dégage l'organisateur du concours Agility de toutes responsabilités du fait d'accidents ou dommages divers qui pourraient survenir à lui ou à ses chiens, ou être occasionnés par lui ou ses chiens.

Ordre de priorité

/



Dossier d'engagement à renvoyer à :

Jessica FLOURET
14 bis, rue du vieux Rû
77210 AVON
@ : owentayron@msn.com

